PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
ARRIVÉ
27 AOUT 2020
BUREAU du COURRIER

INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : José LOUBEAU
Tél. : 03 89 20 16 82
Mail : j.loubeau@inao.gouv.fr

V/Réf : Affaire suivie par Mme Jocelyne GIRY
N/Réf : OR/SA/LET51.20

La Directrice de l'INAO

à

Monsieur le Préfet de la Moselle
Préfecture
Direction de la Coordination et de l'Appui Territorial
Bureau des Enquêtes Publiques et de l'Environnement
9, place de la Préfecture
BP 71014
57034 METZ CEDEX 1

Colmar, le 24 août 2020

Objet : ICPE LINGENHELD à SAINT-LOUIS

Par courrier en date du 10 juillet 2020, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier déposé par la Société LINGENHELD concernant le projet d'extension de l'activité de stockage de déchets inertes et de déchets d'amiante lié à des matériaux inertes sur la commune de SAINT-LOUIS.

La commune de SAINT-LOUIS est incluse dans l'aire géographique des AOC « Miel de Sapin des Vosges » et « Munster ».

Elle appartient également à l'aire de production des indications géographiques IGP « Bergamotes de Nancy » et « Mirabelles de Lorraine ».

Le projet est sans impact sur les espaces et productions agricoles : Il se situe dans un espace rural mais concerne un site industriel existant.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Pour la Directrice
et par délégation,

Olivier RUSSEIL

Copie : DDT 57

INAO - Délégation Territoriale Nord-Est
SITE DE COLMAR
12 avenue de la Foire aux Vins - BP 81233
68012 COLMAR CEDEX
TEL : 03 89 20 16 80 - TELECOPIE : 03 89 41 05 17
www.inao.gouv.fr